

Arrêté Générale colonial

Arrêté n° 36-219-1915 MUTATIONS

n° 36-219-1915

Ministère ACTES DU POUVOIR CENTRAL	Date de publication 19 janvier 1915
Numéro JO n° 219 du 31/01/1915	Date du numéro 31 janvier 1915

TEXTE INTÉGRAL

le séjour de la ville de Djibouti a été interdit pendant cinq ans aux nommés: Mohamed Ismael, Ali Kaire, Omar Ibrahim, et Djama Hamer.